

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE DIX-HUITIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-ET-UN SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LOUIS-PHILIPPE MARINEAU PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES QUARANTE-CINQ.

Sont présents formant quorum :

Louis-Philippe Marineau, président, représentant de Saint-Joseph-du-Lac
Yves Legault, vice-président, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes
Tony Victor, représentant de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 085-10-2021

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2021

**Il est proposé par madame Manon Robitaille
Appuyé de monsieur Tony Victor**

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 18 octobre 2021 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

● **PROCÈS-VERBAL**

Résolution RT 086-10-2021

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2021

**Il est proposé par madame Manon Robitaille
Appuyé de monsieur Yves Legault**

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte des recommandations, avis et rapports contenus au procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2021. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

Résolution RT 087-10-2021

2.2 DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ TECHNIQUE DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES

**Il est proposé par madame Manon Robitaille
Appuyé de monsieur Yves Legault**

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte des procès-verbaux suivant :

- Rencontre du 14 septembre 2021
- Rencontre du 12 octobre 2021

Les membres du conseil d'administration confirment avoir reçu une copie des procès-verbaux.

● ADMINISTRATION

Résolution RT 088-10-2021

3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2021

Il est proposé par monsieur Tony Victor

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 18-10-2021 au montant de **66 638.94 \$**.

La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

● EXPLOITATION

Résolution RT 089-10-2021

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par monsieur Tony Victor

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du rapport de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour le mois de septembre 2021.

Débits du mois de septembre 2021

	Deux-Montagnes	Ste-Marthe-sur-le-Lac	St-Joseph-du-Lac	Pointe-Calumet	Débitmètre
Vol. total	175 487	179 544	60 454	6 365	421 850
Répartition	41,60%	42,56%	14,33%	1,51%	
Moy/jr	5 892	6 033	2 031	219	14 175

Résolution RT 090-10-2021

4.3 MISE AUX NORMES DU RADEAU UTILISÉ POUR LE NETTOYAGE DES SOUFFLANTES AUX ÉTANGS AÉRÉS

CONSIDÉRANT QUE le radeau utilisé actuellement aux étangs aérés n'est plus conforme aux exigences;

CONSIDÉRANT QU' il est impératif d'effectuer la mise aux normes afin qu'il soit utilisable de façon sécuritaire;

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer le nettoyage des filaces à la station des étangs aérés avec cette embarcation;

En conséquence,

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'effectuer les modifications de mise aux normes nécessaires sur le radeau existant pour un montant d'au plus 7 000 \$ plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-526.

- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

- **DÉPÔT DES CORRESPONDANCES**

- **POINTS À DISCUTER**

- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 091-10-2021

8.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2021

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h.

Louis-Philippe Marineau
Président

Stéphane Giguère
Secrétaire